

# Lettre Flash N°64



## Face à aux inégalités qui ne cessent de s'accroître, des mobilisations nécessaires !

Les inégalités sociales ne cessent de s'aggraver, avec d'un côté les grandes entreprises et leurs « supers-profits » et de l'autre une inflation qui appauvrit toujours plus le monde du travail et les services publics y compris celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans un contexte de forte mobilisation sociale, l'exécutif persiste dans sa politique fiscale injuste et refuse tout mécanisme d'indexation des salaires sur l'évolution des prix tout en multipliant le recours au 49.3.

Parallèlement, le Président et le gouvernement avancent sur la réforme des retraites avec la même logique de régression des solidarités collectives et la même obsession de baisse des dépenses publiques. Le recul de l'âge de départ à 65 ans et l'augmentation du nombre de trimestres cotisés font partie des mesures privilégiées par le gouvernement, principalement pour financer les baisses d'impôts pour les entreprises et les plus aisés. Le SNESUP-FSU est déterminé à lutter contre ce projet et appelle d'ores et déjà à organiser des heures d'information syndicale sur le sujet pour alerter sur les dangers qui pèsent sur tous les personnels de l'ESR, notamment ceux qui entrent dans la carrière de plus en plus tardivement et sont de plus en plus précaires. Le SNESUP-FSU invite à faire du 5 décembre, date anniversaire de la première journée de grève massive contre le projet de retraites à points, un temps fort d'information et de discussion sur la question des retraites et à préparer les journées de mobilisation interprofessionnelle à venir.

Par ailleurs, le raidissement du gouvernement sur le sujet des droits et libertés, sur fond de porosité aux idées de l'extrême droite, est tout aussi inquiétant. Dans certains de nos établissements, des tags racistes et des symboles néo-nazis réapparaissent sur les murs. Le SNESUP-FSU rappelle que l'extrême-droite et ses idées sont incompatibles avec les valeurs humanistes de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le service public de l'ESR doit rester un lieu d'émancipation par les savoirs, un lieu de vie sociale et de développement de l'esprit critique. Le SNESUP-FSU appelle à faire front collectivement contre l'extrême-droite et ses idées, dans nos lieux de travail comme dans le débat public.

L'ensemble des services publics est malmené par le budget 2023. Dans l'enseignement supérieur, la répartition du budget de l'ESR dans les établissements [a été rejetée par le CNESER](#) à la quasi unanimité. Elle creuse encore les inégalités entre les établissements. Pour avancer dans la résorption de ces inégalités, le SNESUP-FSU rappelle qu'il faudrait dès à présent investir et répartir 1 Md€ et créer 11 900 postes d'agents titulaires.

Pour le SNESUP-FSU, les établissements doivent se voir attribuer une subvention pour charge de service public (SCSP) qui tienne compte des besoins et qui ne reproduise pas les inégalités d'année en année. Le SNESUP-FSU exige un modèle d'attribution des dotations d'établissement assis sur des critères nationaux clairs et publiquement débattus, permettant de se prononcer en connaissance de cause sur la répartition des moyens, de réduire les inégalités entre les

établissements afin d'assurer un égal accès à l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire et une convergence des moyens vers le haut.

Ces inégalités et le budget austéritaire débouchent sur des situations de tension fortes et de souffrance au travail dans nos établissements. Les dépenses d'énergie non compensées aboutissent à des situations inacceptables et font peser ces coûts sur les personnels et les étudiants. Les questionnements sur les droits des personnels sont de plus en plus nombreux notamment sur le sujet des arrêts maladie ou encore des reconversions professionnelles, ce qui révèle une fragilité croissante des personnels. L'inquiétude est grande également face aux difficultés de trouver des collègues pour assumer les différentes responsabilités de formation ou de recherche. La dégradation de nos conditions de travail explique pour partie cet état de fait. Pressions managériales fortes, responsables de formation qui "craquent", dénigrement et manque de reconnaissance des personnels, difficulté d'obtenir de l'aide de la part de l'établissement sont autant de constats faits par le SNESUP-FSU. Il invite à ne pas rester seul-es face aux difficultés rencontrées, à les faire remonter collectivement et à [se rapprocher des sections locales](#) pour en faire état.

Concernant les promotions (repyramidage) et les rémunérations, notamment leur part indemnitaire (RIPEC), les premiers résultats des campagnes d'évaluation sont connus dans les établissements et donnent lieu à de fortes déceptions et frustrations. Nombre de collègues s'étonnent de leur mise à l'écart. Au-delà du caractère arbitraire de certaines évaluations, le SNESUP-FSU dénonce le non-respect dans de nombreux établissements du cadre réglementaire, notamment celui posé par Galaxie, concernant la gestion des ressources humaines : des sections déficitaires écartées, un seul vote pour deux campagnes d'emploi distinctes, rejet de candidat·es considéré·es en nombre insuffisant, composition des commissions d'audition très discutables, fait du prince...

Le SNESUP-FSU dénonce ces pratiques clientélistes et s'opposera sans relâche à ce que l'ESR devienne une zone de non-droit.

**Jeudi 24/11** Le SNESUP-FSU invite à participer à l'**AG des enseignants de statut second degré affectés dans l'enseignement supérieur** qui se déroulera à la bourse du travail de Paris entre 10h et 17h. Elle sera l'occasion de rappeler les dernières actions du SNESUP-FSU en faveur des enseignants de statut second degré et d'envisager leur prolongement. Pour rappel, l'enquête spécifique enseignants et enseignantes second degré est toujours ouverte. N'hésitez pas à la remplir. Les premiers résultats seront présentés lors de cette AG :

**Répondre à l'enquête**

**25/11 : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes**

Il manque aujourd'hui 2 milliards d'euros pour lutter efficacement contre les VSS. Alors que les féminicides ne cessent d'augmenter, les subventions aux organisations engagées pour les droits des femmes suivent le chemin inverse. Dans l'enseignement supérieur et la recherche, des cas de violences ne cessent également d'être rendus publics. Les grandes écoles sont particulièrement touchées mais cela ne doit pas

laisser penser que les autres établissements sont épargnés. Malgré l'obligation désormais faite aux établissements, les cellules d'écoute tardent à se mettre en place, à être connues des agent-es et des étudiant-es, et surtout à être opérationnelles. Le SNESUP-FSU porte régulièrement dans les comités de suivi, dans les instances ministérielles et dans celles des établissements, l'urgence d'un véritable financement de la lutte contre ces violences, qui ne passe pas par des appels à projets mais qui permette à toutes les victimes, quel que soit leur lieu de travail et d'études, de bénéficier des mêmes droits et du même accompagnement. L'écoute, l'accompagnement nécessitent une formation solide. Or les missions égalité des établissements nécessitent des moyens humains qu'elles n'ont pas pour mettre en œuvre les différents plans de lutte lancés par le MESR.

**Le SNESUP-FSU appelle à participer aux différentes actions organisées autour du 25/11. À Paris, la manifestation nationale unitaire se déroulera le samedi 19/11.**

Voir le communiqué de presse de la FSU [ici](#).



**Voté à l'unanimité**

**F.S.U.**

**JE VOTE**

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre,  
**▶ FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ◀**  
avec les syndicats de la FSU

SNESUP FSU SNICS Syndicat National des Infirmier·e·s et Conseiller·e·s de Santé SNUAS FSU SNASUB-FSU SNCS FSU SNEPU FSU

**SUIVEZ-NOUS !**

 **SNESUPFSU**

 **@SNESUPFSU**

Syndicat national de l'enseignement supérieur – 78 rue du faubourg Saint-Denis – 75010 PARIS  
Tél. : 01 44 79 96 10 – Courriel : [sg@snestup.fr](mailto:sg@snestup.fr) – Site web : [www.snesup.fr](http://www.snesup.fr)